



SCOT DU GRAND
ROVALTAIN

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

ARDÈCHE • DRÔME

ROMANS • VALENCE • TAIN

Le SCoT du Grand Rovaltain
Groupe technique Logement et Urbanisme

Projets de territoires et transition énergétique

Vendredi 15 mars 2013

*Le Schéma de
cohérence territoriale
du Grand Rovaltain*

Le SCoT est élaboré et animé par un Syndicat Mixte créé en juin 2010 –

Président Pierre-Antoine Landel

Entouré d'un Bureau de 15 élus

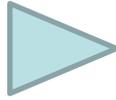
S'appuyant sur un comité syndical de 68 délégués issus des membres (EPCI ou communes non fédérées)

4 commissions thématiques :

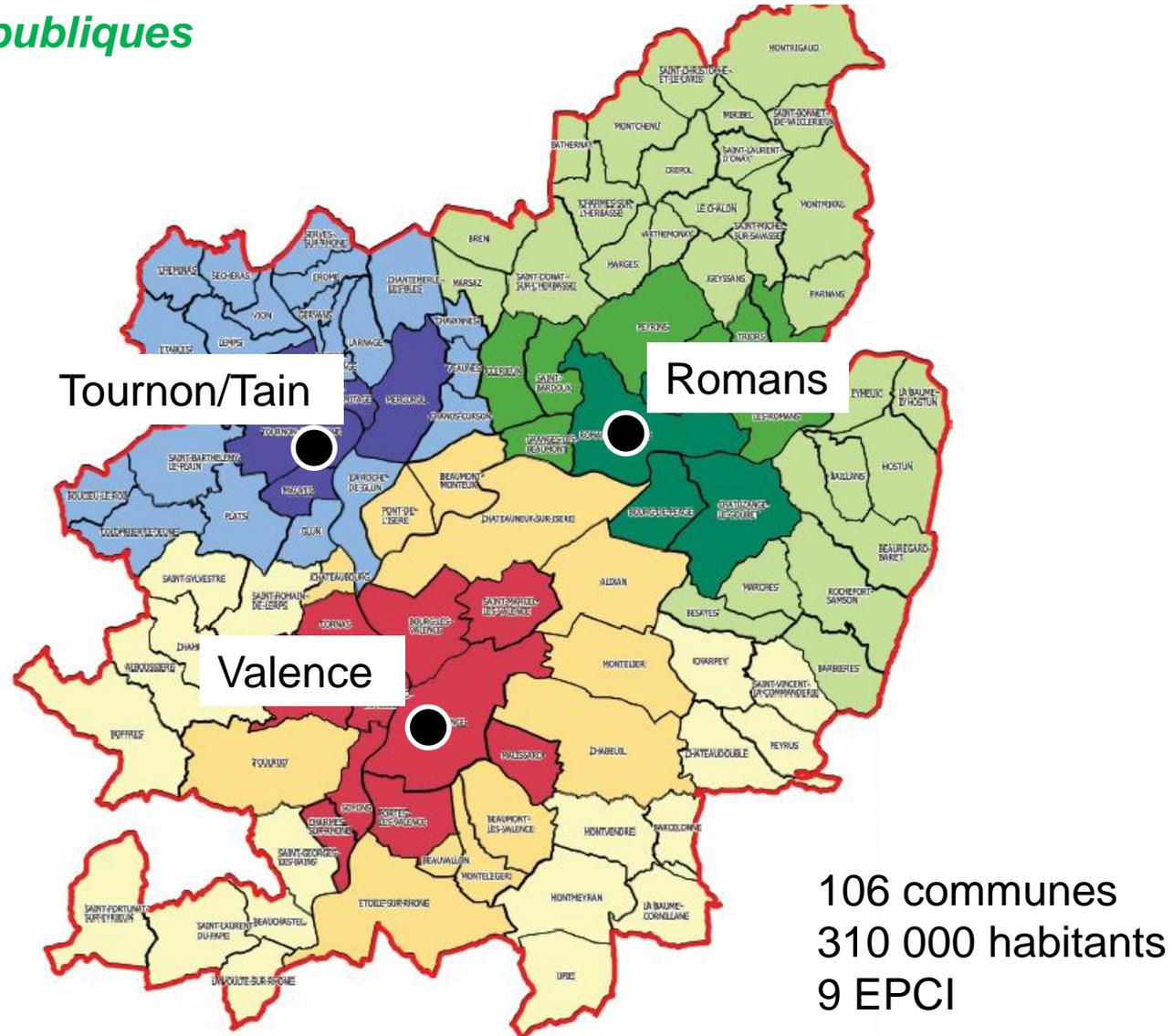
- **Environnement – Ressource en eau – Energie**
- **Habitat – Urbanisme – Foncier**
- **Economie - Agriculture**
- **Déplacements – Transports**

Une équipe projet de 6 agents

Organiser un territoire autour de 3 bassins de vie



Un projet de mise en cohérence des politiques publiques



Qui contribue au SCoT et comment ?

Cinq public cible ont été retenus pour contribuer de façon prioritaire à la rédaction du SCOT :

5 publics prioritaires

Élus du SCoT (élus des 9 EPCI)

- Commissions thématiques
- Atelier du SCoT
- Rencontres des EPCI (mallette pédagogique)
- Comité de rédaction
- Comités de pilotages et techniques
 - Ateliers du SCoT
 - RandoSCoT

Partenaires du SCOT : Acteurs publics et associatifs associés

- Entretiens
- Des « fiches avis » sur les versions intermédiaires du diagnostic

Grand public (habitants du territoire)

- Réunions publiques
- Enquête habitants

Les jeunes en formation

- Travail photo ou vidéo sur le thème du paysage
- Accompagnement des enseignants et associations à la réalisation de projets

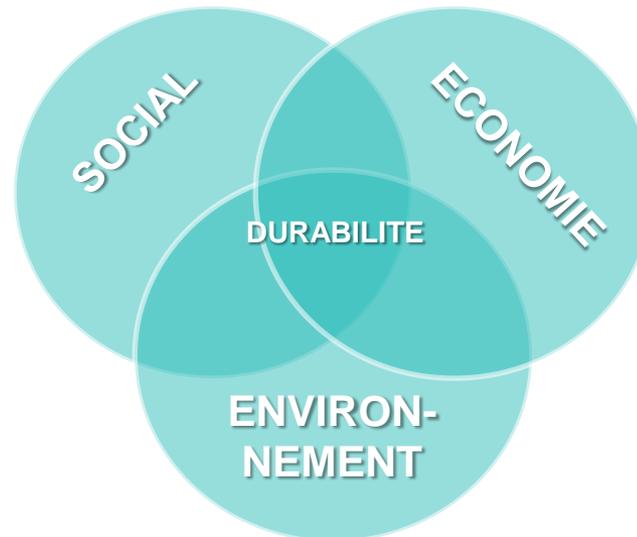
Services des EPCI et des communes

- Comité de suivi technique du SCoT

Promouvoir un modèle d'aménagement plus soutenable pour la planète



- ▶ *L'équilibre entre l'urbanisation de l'espace et la préservation des milieux*
- ▶ *La mixité sociale dans l'habitat :*
- ▶ *L'utilisation économe des ressources : le foncier, l'énergie, l'eau, ...*



Mise en cohérence des politiques sectorielles

Le Schéma de cohérence territoriale

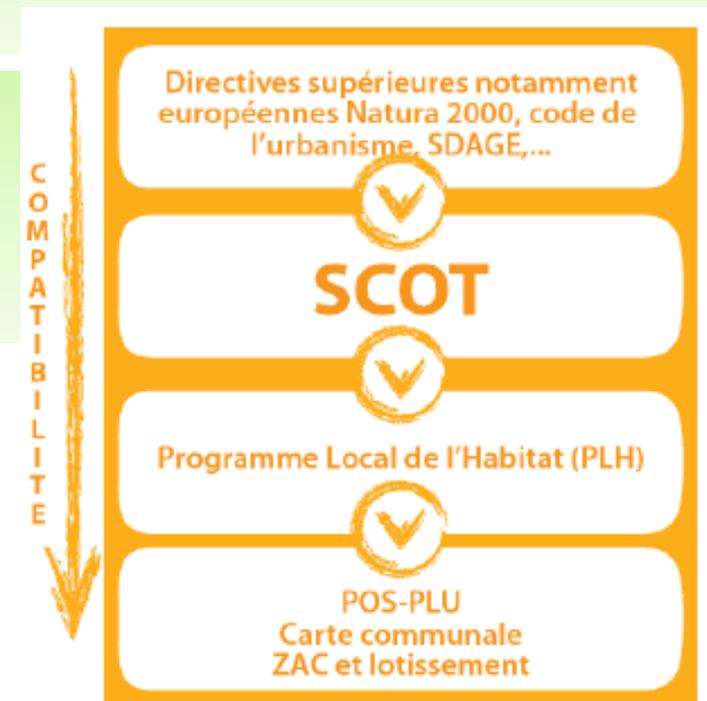
L122-1 du code de l'urbanisme

Un document de planification territoriale, qui fixe les objectifs des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire

Le SCoT définit les orientations générales de l'organisation de l'espace, en cohérence avec les enjeux de mixité sociale, de transport, de développement économique, de préservation des ressources, du paysage....

Le SCoT pose des principes partagés ; les communes les traduisent en droits à construire dans leurs documents d'urbanisme

Le SCoT ne se prononce pas sur les usages du sol



2040, ce qui va s'imposer au territoire

Pic mondial de consommation énergétique

Aggravation de l'effet de serre / Réchauffement climatique

Raréfaction des ressources fossiles/ augmentation du prix de l'énergie

**Changement
énergétique &
climatique**

Transition vers de nouveaux modes de consommation et d'organisation de l'espace

Le coût de l'énergie = une contrainte financière de plus en plus pesante sur les ménages et les collectivités

La performance énergétique des bâtiments = un enjeu primordial

Diminuer de 20% les gaz à effet de serre d'ici 2020

Limiter l'émission de gaz à effet de serre et atteindre l'objectif du facteur 4 = diviser par 4 les émissions nationales de gaz à effet de serre du niveau de 1990 d'ici 2050

Règlementation thermique à venir : la RT2020 qui vise un objectif de bâtiments à énergie positive

Nouvelle réglementation thermique : la RT2012

Anticiper les changements à venir

Un projet qui prépare le territoire aux crises économiques, sociales, climatiques, énergétiques, à venir

Un projet politique à 2040 :

- se loger, se déplacer...
- travailler, entreprendre, se former...
- vivre ensemble et s'épanouir...



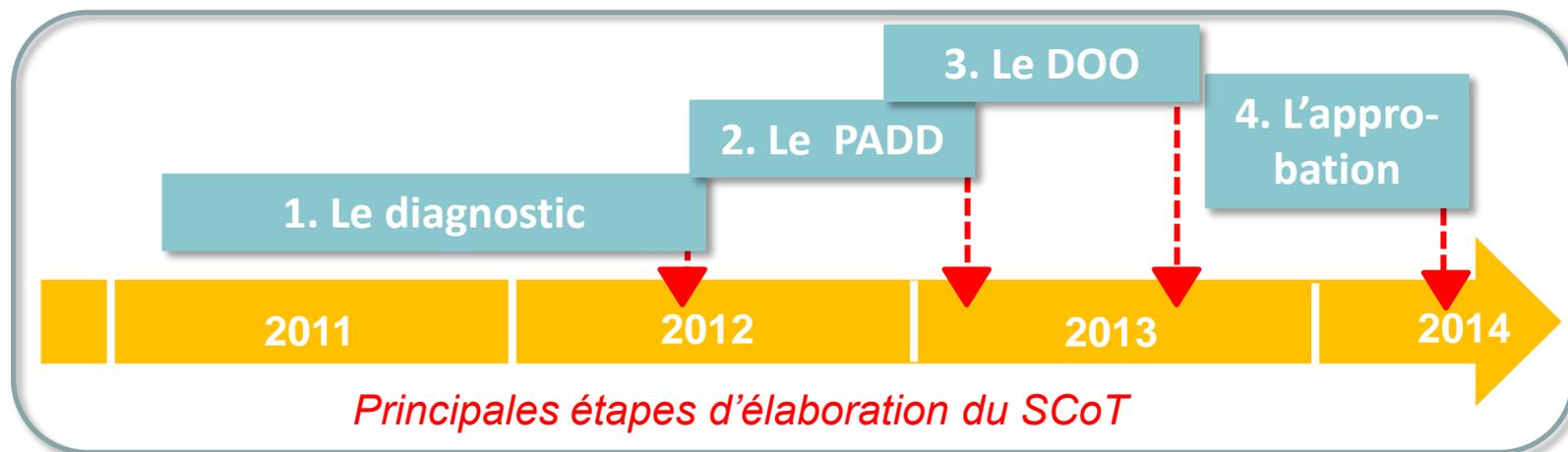
Crédit photo : CG26

Francis Rey



Le SCOT en 4 étapes

Des constats au projet politique, aux principes d'aménagement et de développement durables



- Le Diagnostic de territoire
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)
- Mise à l'enquête publique et approbation du SCoT

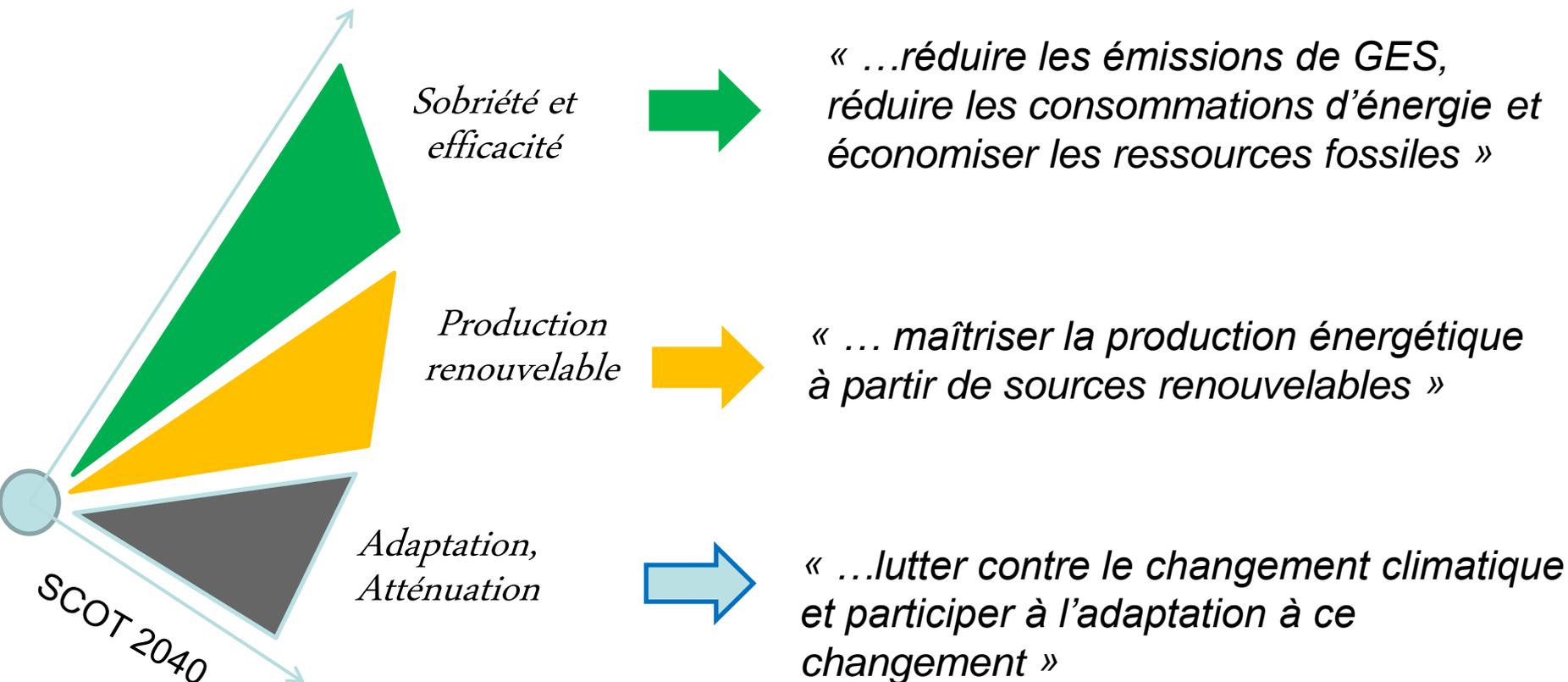
Etudes spécifiques

- ❑ Etat initial de l'environnement (2011-2012)
- ❑ Espaces agricoles à enjeux (2011)
- ❑ « Schéma Prospectif d'Urbanisme Commercial » (2011)
- ❑ Les axes structurants : la LACRA (2011)
- ❑ Etude sur les franchissements (2013)
- ❑ Urbanisation autour des pôles d'échanges (2013, en cours)
- ❑ Trame verte et bleue (2012-2013)
- ❑ Partenariat avec l'ADIL sur les thématiques Habitat et Démographie, CAUE (paysage et formes urbaines en 2012)
- ❑ Approche précarité énergétique par l'ADIL(2012)

...

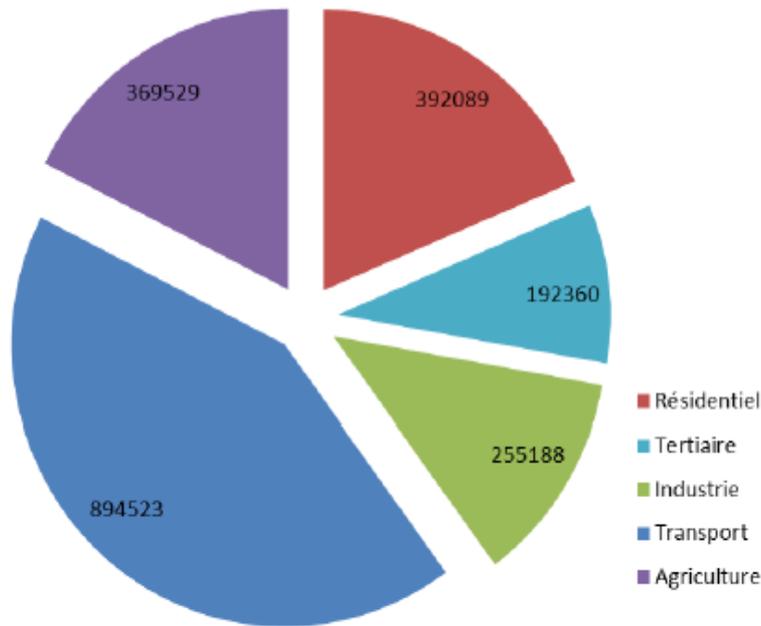
SCoT et énergie : ce que dit la loi

Art L110 / L121-1 du code de l'urbanisme



SCoT doit prendre en compte les PCET et être compatible avec le SRCAE

Les émissions de GES aujourd'hui



Émissions de GES sur le territoire (t eq CO₂) en 2007 (OREGES)

2 100 000 tonnes eq CO₂

- 83% des émissions sont d'origine énergétique (production d'électricité, combustion d'énergie fossile).
- 17% des émissions sont d'origine non-énergétique: agriculture (méthane et protoxyde d'azote) et industrie (gaz réfrigérant et méthane industriel).

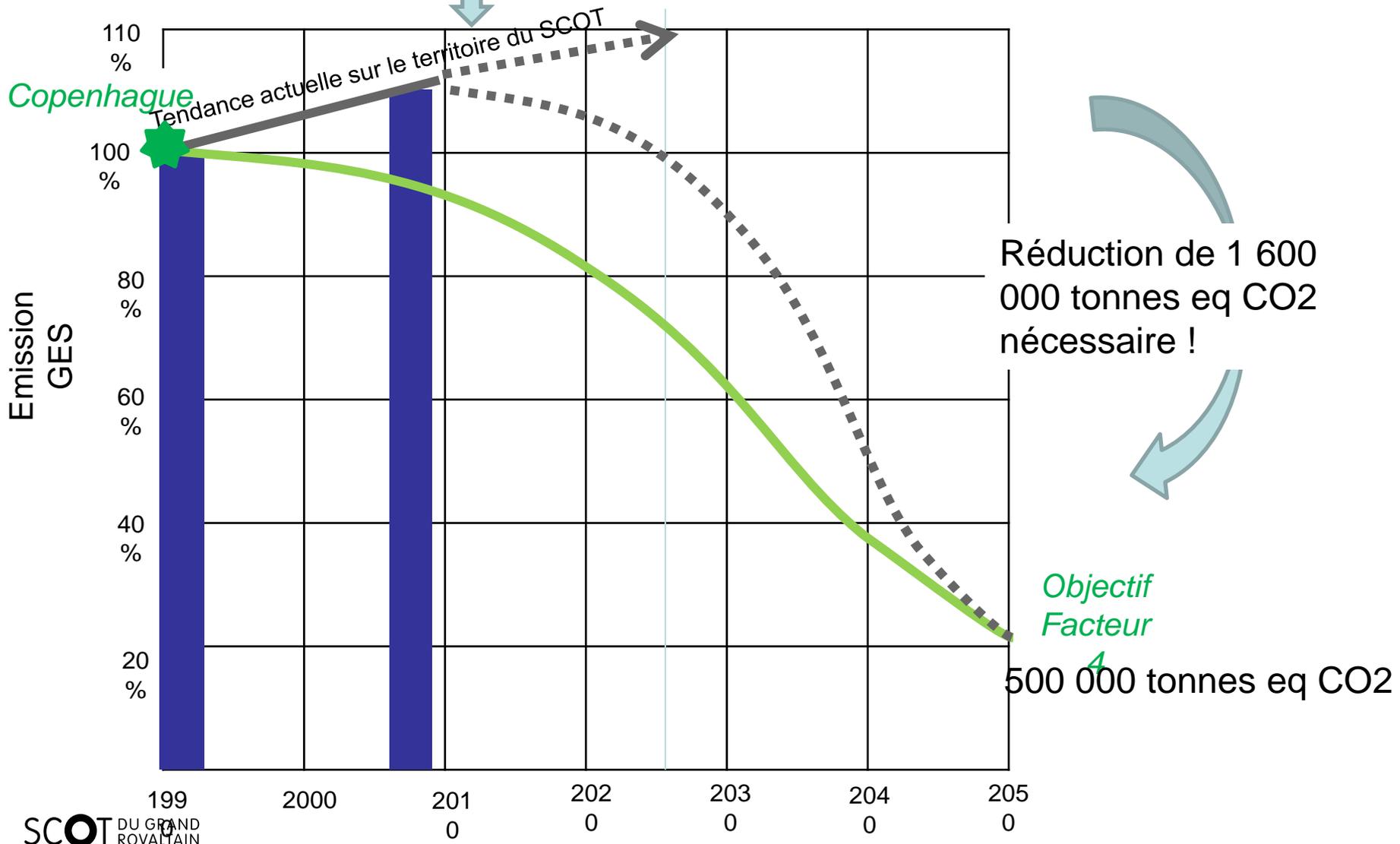
⇒ Caractère rural du territoire :
dépendance à la voiture individuelle

⇒ Logements énergivores

Tendance au fil de l'eau

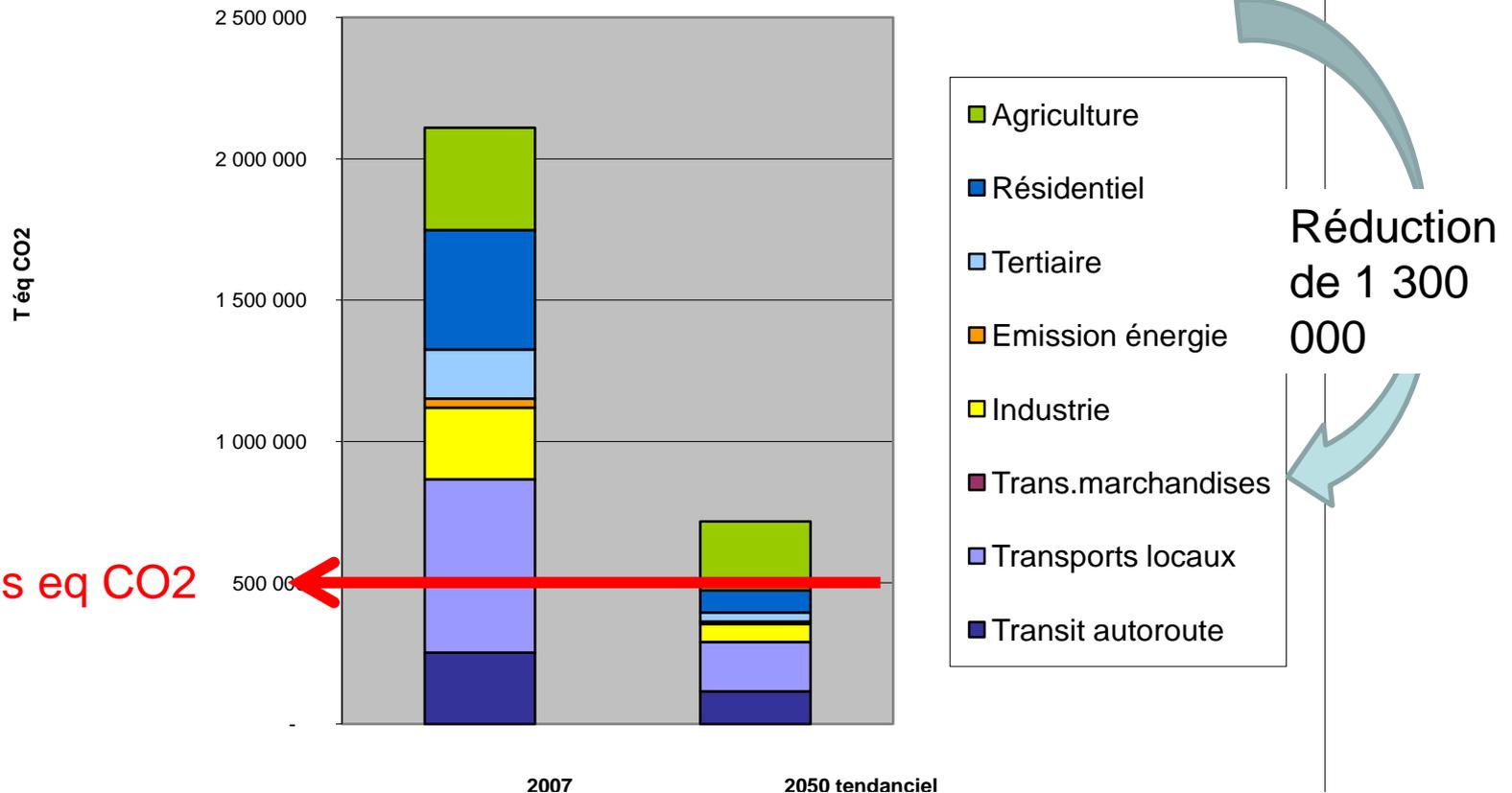
2 100 000 tonnes eq CO2

Aujourd'hui



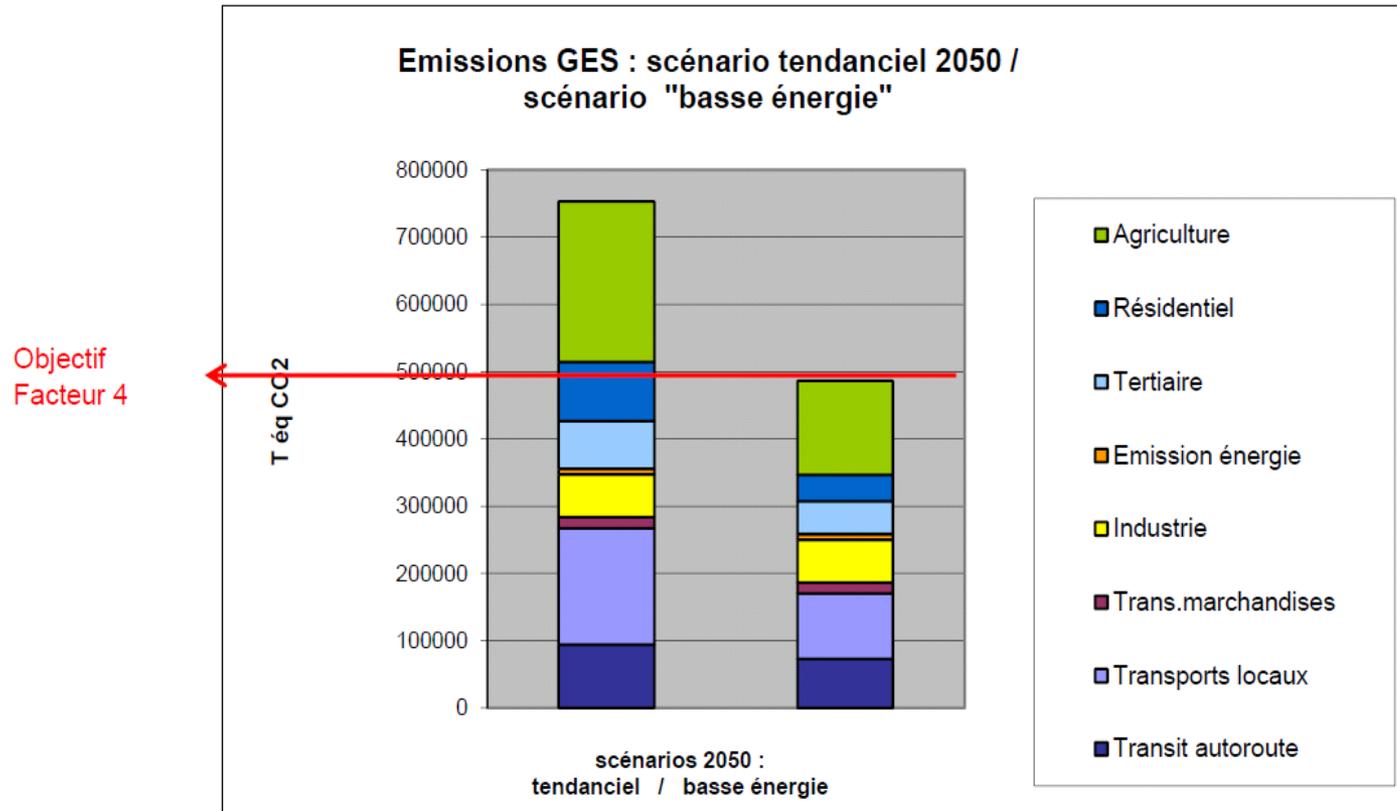
Scénario de contexte: les impacts de facteurs externes

Emissions de GES en fonction de l'application des seuls facteurs externes au territoire



Au-delà des effets locaux des évolutions technologiques et réglementaires, il faudra des initiatives locales complémentaires pour atteindre le Facteur 4.

Les émissions de GES du scénario « basse-énergie »



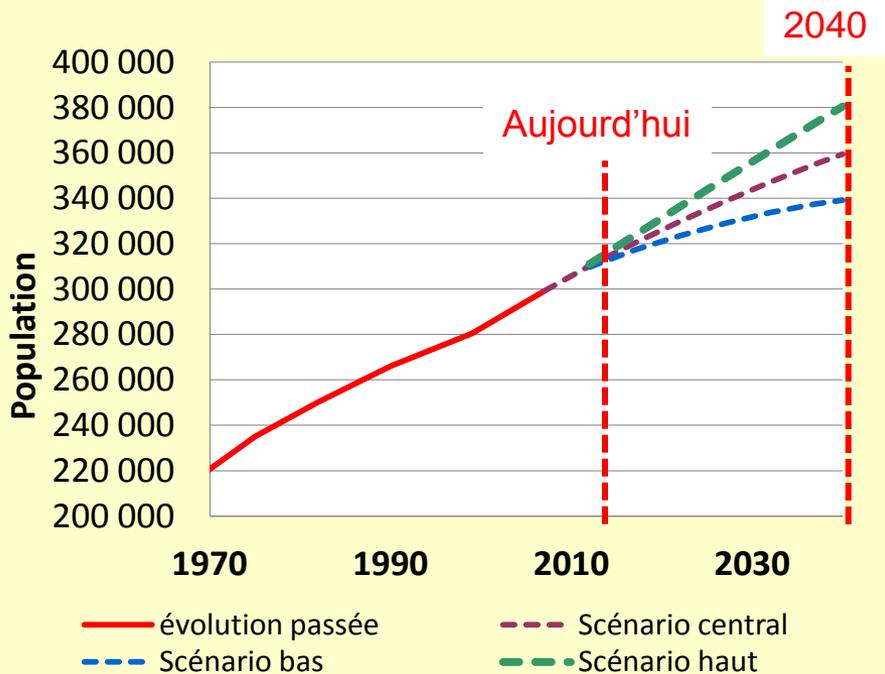
Où en est-on?

*Le projet d'aménagement
et de développement
durable (PADDD)*

Un futur souhaité : le Grand Rovaltain en 2040

« Le triangle métropolitain,
alliance des villes et des campagnes »

Projections démographiques
(source INSEE Omphale)



Taux de
variation
annuelle

2000-2010

0,75%

2014-2040

0,8%

c'est ...



Un territoire qui se prépare à
accueillir **70 000 habitants**
supplémentaires



Un territoire qui **stoppe l'étalement**
urbain et préserve ses terres
agricoles et naturelles de
l'urbanisation

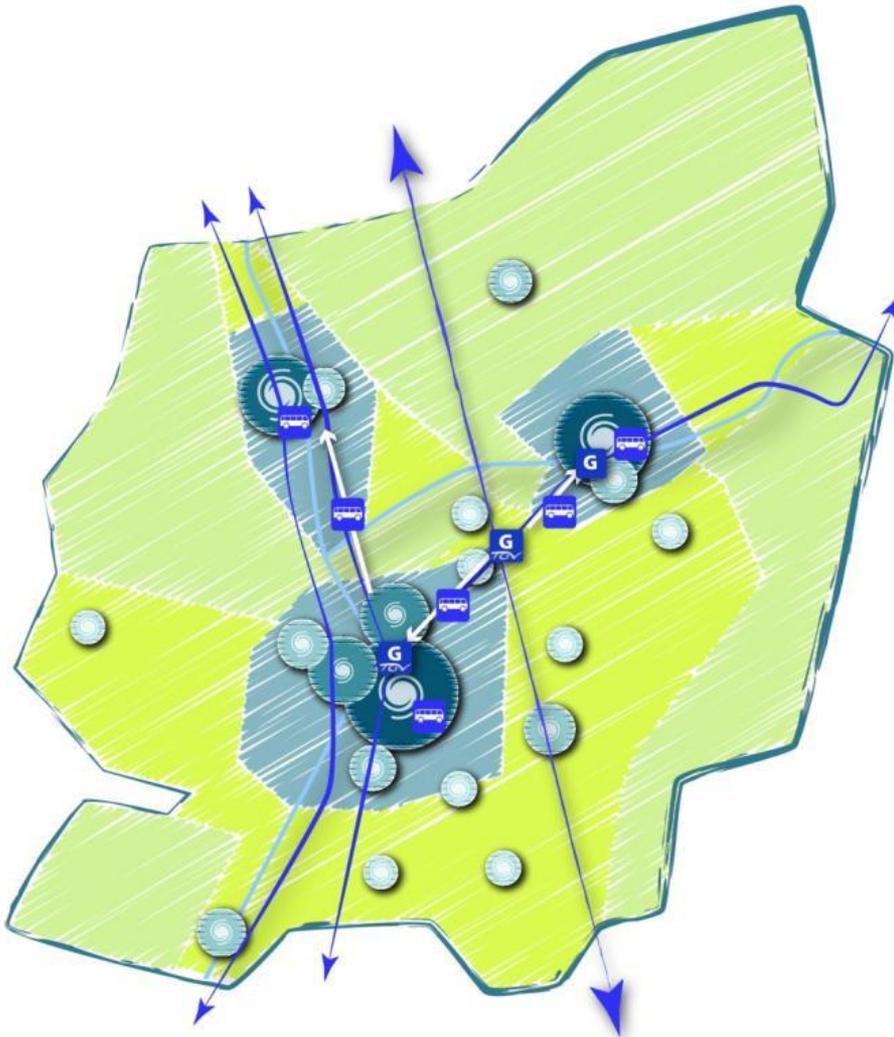


Un territoire qui se construit autour
de villes, bourgs et villages **plus**
compacts, **plus denses**

Comment aller vers l'efficacité
énergétique et la sobriété sur le
territoire?

Un futur souhaité : le Grand Rovaltain en 2040

« Le triangle métropolitain,
alliance des villes et des campagnes »



c'est ...

- ▶ Un territoire **singulier**, qui valorise ses identités et la qualité de son cadre de vie
- ▶ Un territoire **créatif**, de renouvellement économique
- ▶ Un territoire **à ménager**, qui économise ses ressources
- ▶ Un territoire **de partage**, qui équilibre la croissance entre les territoires

➤ **Maîtrise de l'urbanisation et des déplacements en renforçant l'armature urbaine du territoire (différentes polarités)**

➤ Définir une perspective d'accueil population, de services d'équipements, de construction de logements et de desserte en transport collectif

➤ **(re) construire de la ville sur la ville**

➤ **Limiter les extensions urbaines**

➤ **Développer la mixité fonctionnelle**

Rapprocher les lieux d'habitat, d'emploi, de commerces et services, afin de limiter les déplacements domicile/travail/services en voiture individuelle.

➤ **Développer et améliorer l'accès TC, T alternatifs et modes doux**

➤ **Développer de nouvelles formes urbaines et un habitat économe en énergie**

Développement des approches énergie/climat dans les documents d'urbanisme

Développement des approches énergie/climat dans les opérations d'aménagement

Améliorer qualité des constructions neuves et favoriser la réhabilitation de logements anciens

➤ **Favoriser le développement d'énergie renouvelable**

Favorisation/encadrement de l'implantation d'équipements de production

Articulation urbanisation/infrastructures énergétiques